

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 28 mai 2013 à 14 h 30
« Les Français et la retraite : résultats d'enquêtes récentes »

Document N°1
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Note de présentation générale

Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites

Les Français et la retraite : résultats d'enquêtes récentes

Ce dossier présente les résultats d'enquêtes réalisées récemment en France, qui traitent de trois grandes thématiques concernant la retraite : les motivations de départ à la retraite, les appréciations concernant le droit à l'information individuelle en matière de retraite, enfin les opinions et attentes vis-à-vis de la retraite.

Les enquêtes d'opinion sur la retraite sont nombreuses dans la période récente, avec la perspective prochaine d'une nouvelle réforme des retraites. L'intention n'est pas ici de synthétiser l'ensemble des résultats de ces enquêtes, dont les méthodologies peuvent d'ailleurs être discutées.

Il s'agit ici de rassembler les principaux résultats d'un petit nombre d'enquêtes dont les résultats présentés sont suffisamment robustes compte tenu du nombre de personnes interrogées, ou dont le renouvellement à intervalles réguliers permet d'apprécier les évolutions des réponses au cours du temps ou encore dont le thème présente un intérêt spécifique – ce qui est le cas pour les enquêtes réalisées sur le droit à l'information individuelle en matière de retraite.

Cette note de présentation générale du dossier se limite à préciser les sources utilisées ainsi que leur objet, et renvoie à chaque document pour les résultats obtenus.

1) Concernant les motivations de départ à la retraite, les résultats de deux enquêtes sont mobilisés.

Le **document n° 2** présente les premiers résultats de la deuxième vague de l'enquête « Motivations de départ à la retraite », qui est le fruit d'une collaboration entre la CNAV, le secrétariat général du COR, la DREES et la DSS. Lors de la première vague de l'enquête, 3 000 personnes avaient été interrogées par téléphone en février et mars 2010. Lors de la seconde vague de l'enquête, ce sont 3 103 personnes, parmi les 664 000 nouveaux retraités résidant en France et qui ont liquidé leur retraite de droit direct au régime général (CNAV) entre le 1^{er} juillet 2010 et le 30 juin 2011, qui ont été interrogées en février et avril 2012.

La majorité des questions posées aux retraités sont identiques à celles déjà posées lors de la première vague de l'enquête. Ces questions s'organisent autour de deux axes :

- les éléments ayant motivé la décision de partir à la retraite. Une vingtaine de facteurs possibles (projets personnels, problèmes de santé, contraintes familiales, conditions de travail, incitations financières, etc.) ont été passés en revue et les nouveaux retraités ont évalué l'influence de chacun de ces facteurs sur leur décision ;
- la connaissance des divers dispositifs pouvant inciter à la poursuite d'activité (décote, surcote, cumul emploi-retraite, retraite progressive).

Le **document n° 3** présente les premiers résultats du module complémentaire à l'enquête Emploi 2012 de l'INSEE, portant sur le passage de l'emploi à la retraite. Ce module apporte un éclairage sur les circonstances dans lesquelles les personnes ont quitté le marché du travail et sur les intentions de départ des personnes encore en emploi. Il concerne l'ensemble des personnes âgées de 50 à 69 ans à la date de l'enquête, ayant travaillé après 50 ans, en ménage

ordinaire et interrogées pour la sixième et dernière fois à l'enquête Emploi. 16 938 personnes ont répondu à l'enquête. Une enquête complémentaire sur le même thème a eu lieu en 2006. Le champ de l'enquête de 2006 est constitué des personnes âgées de 50 à 69 ans au 31 décembre 2006.

2) Sur le thème spécifique du droit à l'information individuelle en matière de retraite, le GIP Info Retraite a réalisé deux documents.

Comme chaque année, il a effectué le bilan de la dernière campagne qui s'est déroulée en 2012 (**document n° 4**). La sixième campagne du droit à l'information a ouvert un nouveau cycle où, après une phase de montée en charge progressive, les envois systématiques entrent en phase de croisière. Ces envois systématiques concernent les relevés individuels de situation (RIS) et les estimations indicatives globales (EIG). Les RIS, transmis tous les cinq ans, à partir de l'âge de 35 ans, font apparaître les droits acquis dans l'ensemble des régimes de base et complémentaires. Les EIG, transmises tous les cinq ans, à partir de 55 ans jusqu'à la liquidation totale de la retraite, présentent une estimation des droits que l'assuré sera susceptible d'avoir dans l'ensemble des régimes de retraite dont il aura relevé au moment de son départ à la retraite.

En 2012, 5 398 434 documents ont été adressés aux assurés nés en 1977, 1972, 1967, 1962, 1957, 1952 et 1949. Les assurés de 60 ans et, pour la première fois, de 63 ans recevaient leur deuxième EIG systématique (une première EIG avait été adressée aux assurés nés en 1952 en 2009 et aux assurés nés en 1949 en 2007). Les assurés nés en 1957 avaient pour leur part déjà reçu un relevé individuel de situation (RIS), en 2007.

En parallèle, en 2012, les trois nouveaux services du droit à l'information sur la retraite créés par la loi du 9 novembre 2010 ont été mis en œuvre : envoi d'un document d'information aux nouveaux assurés, possibilité d'un entretien à partir de 45 ans, obtention possible d'un relevé de situation individuelle en ligne. Le **document n° 5** fait un premier bilan de la mise en œuvre de ces nouveaux services.

3) Le troisième thème traité dans ce dossier est celui des opinions et attentes des Français vis-à-vis de la retraite – thème pour lequel deux sources ont été utilisées.

Le **document n° 6** présente les évolutions de ces opinions et attentes depuis 2000 à partir de l'exploitation des vagues successives de l'enquête barométrique de la DREES. Le « Suivi barométrique de l'opinion des Français à l'égard de la santé, de la protection sociale, de la précarité, de la famille et de la solidarité » est une enquête d'opinion que la DREES commande tous les ans depuis 2000 (elle n'a pas été réalisée en 2003). Elle se déroule en face-à-face auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans ou plus. Un peu plus de 4 000 personnes sont interrogées au cours de l'automne de chaque année (généralement entre mi-octobre et mi-novembre). L'échantillon est construit selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille, après stratification par région et catégorie d'agglomération).

Même si certaines questions ont pu changer d'une vague à l'autre, le principe directeur d'un tel baromètre est la stabilité de son questionnaire : les mêmes questions ont vocation à être posées dans les mêmes termes chaque année. Le baromètre de la DREES permet ainsi

d'apprécier comment ont évolué, au cours des dix dernières années, un certain nombre d'opinions, attentes et attitudes vis-à-vis de divers aspects de la protection sociale, et en particulier vis-à-vis de la retraite (sur les évolutions du système de retraite, l'âge de la retraite, le niveau de vie au moment de la retraite, ou encore la prise en compte par le système de retraite de certaines situations particulières – en particulier avec les droits familiaux et conjugaux de retraite).

Les résultats du baromètre de la DREES sont complétés par ceux de l'enquête «Attentes et perceptions des Français à l'égard de la retraite» de la Caisse des Dépôts (**document n° 7**). Cette enquête a été réalisée par voie postale du 10 septembre au 12 octobre 2012 sur un échantillon représentatif de la population française de 18 ans et plus. Le questionnaire a été envoyé à 4 000 individus et 2 776 questionnaires exploitables ont été retournés. Parmi les répondants, 2 000 personnes avaient déjà été interrogées (par questionnaire postal) en 2011 dans le cadre du panel *PAT€R* (Patrimoine et Préférences vis-à-vis du temps et du risque) sur les préférences et les comportements d'épargne.

Les résultats présentés dans le document n° 7 sont le fruit de l'exploitation de premières séries de questions à travers la construction d'indicateurs synthétiques sur quatre thèmes : le degré d'information en matière de retraite, l'inquiétude face à l'avenir de la retraite, l'attachement des Français au système de retraite par répartition, tel qu'il fonctionne aujourd'hui, enfin les réformes anticipées ou souhaitées.